



1.1.1. **Objet de la présente convention** : La présente convention a pour objet de définir les conditions de collaboration entre les deux parties pour la mise en œuvre de la prestation de services de conseil en matière de gestion des ressources humaines.

1.1.2. **Le présent document** : Le présent document constitue la convention de collaboration entre les deux parties pour la mise en œuvre de la prestation de services de conseil en matière de gestion des ressources humaines.

1.1.3. **Le présent document** : Le présent document constitue la convention de collaboration entre les deux parties pour la mise en œuvre de la prestation de services de conseil en matière de gestion des ressources humaines.

  
Le 10/10/2010  
Le 10/10/2010

1.1.4. **Le présent document** : Le présent document constitue la convention de collaboration entre les deux parties pour la mise en œuvre de la prestation de services de conseil en matière de gestion des ressources humaines.

1.1.5. **Le présent document** : Le présent document constitue la convention de collaboration entre les deux parties pour la mise en œuvre de la prestation de services de conseil en matière de gestion des ressources humaines.

  
Le 10/10/2010  
Le 10/10/2010